



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

54^e CONSEIL DIRECTEUR

67^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 28 septembre au 2 octobre 2015

Point 5.3 de l'ordre du jour provisoire

CD54/16

10 juillet 2015

Original : anglais

PROPOSITION CONCERNANT L'UTILISATION DU SOLDE DES EXCÉDENTS RELATIFS AUX NORMES IPSAS ET AU BUDGET

Contexte

1. Dans sa résolution CSP27.R28 (2007), la 27^e Conférence sanitaire panaméricaine a adopté les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour la comptabilité et l'établissement des états financiers de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) à partir de l'exercice 2010-2011. Conformément aux exigences liées à la transition vers IPSAS, le bilan initial (État de la situation financière) en date du 1^{er} janvier 2010 a été ajusté pour fournir une information complète sur les actifs et les passifs de l'administration de l'Organisation. Ces ajustements, qui se chiffrent à un total d'US\$ 33 881 684,¹ ont été apportés au Compte d'excédent d'IPSAS qui fait partie du solde du budget ordinaire.

2. On a révisé le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'OPS pour refléter la mise en œuvre d'IPSAS, notamment les règlements et règles sur l'affectation de tout excédent budgétaire ou de recettes. Bien qu'aucun règlement financier ne vise l'affectation d'un excédent ponctuel, l'article 4.4 du Règlement financier stipule que tout solde des affectations budgétaires régulières non engagé sera disponible pour usage ultérieur conformément aux résolutions adoptées par la Conférence sanitaire panaméricaine ou le Conseil directeur. Par conséquent le Directeur a pu proposer l'affectation de ces fonds en appui à certaines activités de l'Organisation. L'excédent d'IPSAS qui reste à allouer est de \$2 281 684.

3. En 2014, le Directeur a autorisé le remboursement du prêt de 10 millions de dollars au Fonds renouvelable de l'OPS pour l'achat de vaccins. Conformément à l'article 4.4 du Règlement financier, ces fonds ont d'abord servi à ramener le Fonds de roulement au montant autorisé, soit 20 millions de dollars (\$4 136 469). Le solde

¹ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.

(\$5 863 531) représente les excédents budgétaires (\$773 494) et de recettes (\$5 090 037) en vertu d'IPSAS. L'article 4.4 du Règlement financier stipule que tout excédent budgétaire doit être disponible pour usage ultérieur en vertu des résolutions adoptées par la Conférence sanitaire panaméricaine ou le Conseil directeur. L'excédent budgétaire est disponible pour une affectation en 2015. L'excédent de recettes, qui est régi par l'article 4.6 du Règlement financier, sera traité à un autre point de l'ordre du jour.

4. Le montant total résultant du solde des excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget qui est disponible pour une affectation en 2015 est donc de \$3 055 178.

5. À la suite de la décision de 2014 du Conseil directeur sur les excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget, la Direction exécutive a analysé les secteurs de risques institutionnels significatifs en fonction des excédents encore non affectés et disponibles, dans le but de définir un mode de répartition adéquat de ces excédents entre les secteurs de risque les plus prioritaires. Elle a effectué cette analyse à la lumière des stratégies relatives aux principaux secteurs de risque des fonctions habilitantes (Stratégie de technologie de l'information, Stratégie des ressources humaines et Stratégie relative au Plan directeur d'investissement), de l'expérience de la réponse de l'OPS à la maladie à virus Ebola et des recommandations du groupe de travail sur le Fonds renouvelable et le Fonds stratégique créés par le Directeur. À partir de l'évaluation des risques ainsi identifiés et des fonds disponibles, la Direction exécutive a établi l'ordre de priorité qui est présenté en annexe. Le montant affecté à chacun des postes inclus dans l'annexe ne permet pas de compenser entièrement l'ensemble des risques identifiés. Dans chacun de ces secteurs, on aura encore besoin d'un financement récurrent en provenance de diverses sources. Cependant on a calculé les montants affectés pour permettre de répondre aux besoins qui, dans chacun des secteurs, seront les plus prioritaires selon les prévisions.

Proposition

6. L'excédent relatif aux normes IPSAS a été destiné à des initiatives stratégiques et administratives à long terme et plus coûteuses dont le financement aurait été difficile dans d'autres circonstances, étant donné le cadre contraignant des exercices biannuels habituels. Avec le même objectif en vue, le Directeur propose d'investir dans les secteurs suivants (voir Annexe A) :

Mise en œuvre de la Stratégie de technologie de l'information - \$2 000 000

7. Le projet de Stratégie de technologie de l'information (document CE156/26) du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) présente un cadre de travail pour l'établissement des besoins en ressources holistiques en technologie de l'information pour l'Organisation, ce qui inclut les domaines habilitants et les domaines de coopération technique.

8. La Stratégie de technologie de l'information prévoit l'affectation des ressources en technologies de l'information comme suit :

- a) 65 % « fonctionnement » - activités courantes;
- b) 20 % « croissance » - élargissement et optimisation des opérations en réponse à l'évolution des résultats attendus;
- c) 15 % « transformation » - nouveaux projets visant à améliorer la qualité de la coopération technique.

9. L'affectation des ressources disponibles en technologies de l'information en 2014-2015 est la suivante : 93 % fonctionnement, 1 % croissance et 6 % transformation.

10. Le BSP propose d'affecter deux millions de dollars des excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget au financement des projets de croissance et de transformation les plus prioritaires qui ne peuvent pas être pris en compte dans le cadre du financement disponible pendant l'exercice en cours.

- a) Croissance :
 - i. Activités de démarrage et de première année des fournisseurs de services Internet redondants (« d'appoint ») à tous les centres et bureaux de pays, pour assurer l'amélioration de la qualité de la connectivité Internet et la totalité des avantages découlant de la mise en œuvre du système d'information pour la gestion du BSP (PMIS) : \$900 000. Lors des exercices ultérieurs, les coûts annuels d'entretien des fournisseurs de service Internet seront inclus dans les coûts administratifs du programme et budget.
 - ii. Lancement de pare-feux gérés et de services d'équilibrage de la charge d'utilisation de l'Internet pour assurer une protection contre les menaces de cybersécurité, en évolution constante, et pour protéger l'accès à la bande passante Internet aux fins des activités officielles : \$550 000.
- b) Transformation : Lancement de services impartis de gestion des courriels par nuage pendant l'exercice actuel : \$550 000. Lors des exercices ultérieurs, ces services remplaceront ceux qui sont actuellement assurés par le personnel.

Mise en œuvre de la Stratégie de ressources humaines - \$1 055 178

11. Comme il est expliqué dans le rapport sur le développement de la Stratégie des ressources humaines (document CE156/31), d'autres ressources seront nécessaires pour l'amélioration des compétences des employés du BSP appelés à suivre l'évolution des technologies et des résultats attendus de la coopération technique.

12. L'affectation de \$1 055 178 permettra de financer :

- a) L'intégration de la nouvelle composante de recrutement du logiciel PMIS, qui n'était pas prise en compte dans le budget initial du PMIS parce qu'elle a été mise

- sur le marché en 2014; cette composante remplacera un logiciel acheté précédemment par l'intermédiaire de l'OMS et qui est abandonné graduellement pour septembre 2015 (estimation des coûts en attente du parachèvement du processus d'acquisition).
- b) Le déploiement au siège de l'OPS, dans les centres et les bureaux de pays, du module informatique de formation et de création des compétences *i-Learn*, qui a partiellement été mis en place par l'OMS (estimation des coûts en attente du parachèvement du processus d'acquisition). Les coûts liés au téléchargement initial des documents de formation d'*i-Learn* pour les initiatives de création de compétences les plus prioritaires ont été identifiées lors de l'élaboration de la stratégie.
13. Le reste du solde non affecté des excédents relatifs aux normes IPSAS (\$281 684 \$) et au budget (\$773 494), soit un total de \$1 055 178, sera gardé en réserve en vue de la mise en œuvre d'initiatives ponctuelles en appui à cette stratégie.

Conclusion

14. Conformément à l'article 4.4 du Règlement financier, le Conseil directeur doit se prononcer sur l'affectation du solde de \$3 055 178 provenant des excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget.

Mesures à prendre par le Conseil directeur

15. Le Conseil directeur est prié d'examiner la proposition, de communiquer sa réponse au Bureau sanitaire panaméricain et de considérer l'approbation du projet de résolution qui est présenté à l'Annexe B.

Annexes

Annexe A

Besoins de financement et sources de fonds proposées

Fonds	État de financement	Besoins de financement	Source(s) de financement proposée(s)	Montant du financement proposé
Fonds directeur d'investissement (FDI) - Sous-fonds pour la technologie de l'information	Le FDI est principalement financé par l'affectation d'excédents budgétaires. En date du 31 décembre 2014, le solde disponible présent dans le Sous-fonds pour la technologie de l'information se montait à US\$ 306 849. ¹	Le rapport du BSP sur la Stratégie de technologie de l'information (document CE156/26) indique que le Bureau a besoin d'un investissement supplémentaire significatif en matière d'infrastructure de technologie de l'information et de soutien connexe.	Excédent de l'IPSAS	\$2 000 000
Réserve de la Stratégie de ressources humaines	Il s'agit d'une nouvelle recommandation de financement.	Le rapport du BSP sur la Stratégie de développement des ressources humaines (document CE156/31) indique que la transformation recommandée nécessitera un financement ponctuel.	Excédents d'IPSAS non affectés (\$281 684) et excédents budgétaires non affectés (\$773 474)	\$1 055 178
FDI - Sous-fonds pour la maintenance et l'amélioration des biens immobiliers	En date du 31 décembre 2014, le solde de ce sous-fonds du FDI était de \$1 804 810.	Le rapport sur le Fonds directeur d'investissement (document CE156/24, rév. 1) présente les résultats d'une évaluation régionale des biens immobiliers appartenant à l'OPS, où les besoins liés à des réparations majeures à apporter aux bâtiments des bureaux de pays se montent à environ deux millions de dollars par exercice pour la décennie à venir.	Excédent de recettes	\$2 000 000

¹ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.

Besoins de financement et sources de fonds proposées (suite)

Fonds	État de financement	Besoins de financement	Source(s) de financement proposée(s)	Montant du financement proposé
FDI - Sous-fonds pour le remplacement des véhicules	En date du 31 décembre 2014, le solde de ce sous-fonds du FDI était de \$378 520.	Le Sous-fonds pour le remplacement des véhicules ne permet pas de lancer, à l'échelle de la Région, un programme autofinancé de remplacement des véhicules dont les bureaux de pays auraient besoin pour leurs opérations.	Excédent de recettes	\$1 000 000
Fonds d'urgence pour les épidémies - réserve spéciale pour la réponse liée aux maladies infectieuses	Le solde de ce fonds se monte à \$464 550.	Il faudra un financement supplémentaire pour permettre au BSP d'avancer aux États Membres des fonds pour l'acquisition des fournitures nécessaires en cas de flambées d'Ebola et d'autres nouvelles maladies.	Excédent de recettes	\$1 000 000
Fonds renouvelable pour les fournitures stratégiques en santé publique - capitalisation	En date du 31 décembre 2014, le solde de capitalisation se montait à \$7,6 millions moins les avances non remboursées de \$1,6 million, soit un solde d'encaisse disponible de \$6,0 millions.	La tendance vers une utilisation accrue du Fonds stratégique par les États Membres nécessite un renforcement de la capitalisation.	Excédent de recettes	\$1 000 000
TOTAL de l'affectation proposée				\$8 055 178
RESSOURCES DISPONIBLES				
Excédent d'IPSAS non affecté				\$2 281 684
Excédent budgétaire non affecté				\$773 494
Excédent de recettes				\$5 090 037
TOTAL DES SOURCES DISPONIBLES				\$8 145 215
MONTANT RESTANT NON AFFECTÉ				\$90 037



Organisation
panaméricaine
de la Santé



Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DES
Amériques

54^e CONSEIL DIRECTEUR

67^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 28 septembre au 2 octobre 2015

CD54/16

Annexe B

Original : anglais

PROJET DE RÉOLUTION

UTILISATION DU SOLDE DES EXCÉDENTS RELATIFS AUX NORMES IPSAS ET AU BUDGET

LE 54^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant examiné le rapport du Directeur sur la *Proposition d'utilisation du solde des excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget* (document CD54/16), et

Ayant examiné la recommandation du Comité exécutif sur les propositions de financement recommandées à l'Annexe A du document CD54/16 (Besoins de financement et sources de fonds proposées), et considérant qu'il a été difficile de financer ces initiatives stratégiques et administratives cruciales en respectant les contraintes des exercices budgétaires habituels,

DÉCIDE :

D'approuver l'affectation du solde des excédents relatifs aux normes IPSAS et au budget qui se monte à un total d'US\$ 3 055 178¹ comme suit :

- a) mise en œuvre de la Stratégie de technologie de l'information : \$2 000 000 ;
- b) mise en œuvre de la Stratégie de ressources humaines : \$1 055 178.

- - -

¹ Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.
